GNEDELEC
GUINGAMP
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE

S.A.S. au capital de 80 000 €
R.C. Guingamp B 330 220 179 – APE 4511 Z
Siret 330 220 179 00023 - FR 34 330 220 179

Zone Commerciale – Avenue du Goëlo
22200 Saint-Agathon
Tél : 02 96 44 77 77
Mail : contact.guingamp@g-nedelec.com

IBAN : FR76 3004 7140 7000 0204 4940 161
BIC : CMCIFRPP

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION
11 RUE DE LA TRINITE
22200 GUINGAMP

DUPLICATA FACTURE du : 14/11/2025
CHEQUE Echéance le : 31/12/2025 partner
CCS : LE CAM RONAN TVA : Véhicule mis en circulation le 10/03/2012

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
209549	14010		PEUGEOT	VF37B9HN0CN508938	CC-529-JT	149480	172015

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
A : VEHICULE N AVANCE PAS							
HUILE BID 1L W	1615100080 0C	2,00	4	12,91		12,91	25,82
KIT EMBRAYAGE ECHANGE STANDARD	2051Z1 0W	1,00	4	321,81		321,81	321,81
(MUL) VIS A EMBASE	509108 0C	2,00	4	4,45		4,45	8,90
GOUPILLE STANDA	696836 0C	2,00	4	5,06		5,06	10,12
FOURCHETTE DE DEBRAYAGE MOTEUR	211766 0G	1,00	4	65,54		65,54	65,54
COUSSINET ROTULE FOURCHETTE	9676898980 0G	1,00	4	51,92		51,92	51,92
ROTULE DE FOURCHETTE DEBRAYAGE	212050 0G	1,00	4	7,06		7,06	7,06
DOUILLE GUIDE	210535 0G	1,00	4	30,64		30,64	30,64
JOINT S4,3X21-1	698842 0E	1,00	4	3,29		3,29	3,29
JOINT A LEVRE DE BV	1623179580 0E	1,00	4	28,74		28,74	28,74
JOINT A LEVRE DE BV	1623179680 0E	1,00	4	28,74		28,74	28,74
ECROU DE FIX DE MOYEU DE ROUE	329733 0F	2,00	4	5,09		5,09	10,18
ECROU FREIN	362255 0F	2,00	4	1,84		1,84	3,68
ECROU AVEC RDL	1610668880 0F	2,00	4	1,83		1,83	3,66
ECROU 10X125-18	4010F5 0F	2,00	4	4,07		4,07	8,14
(MUL) VIS A EMBASE	9809095980 0C	4,00	4	4,75		4,75	19,00
REMPLACEMENT KIT EMBRAYAGE SUR VEHI CULE	20006A	6,10	4	70,00		70,00	427,00
PURGE CIRCUIT HYDRAULIQUE D'EMBRAYA GE SUPPLEMENT	25003B	0,40	4	70,00		70,00	28,00
DEPOSE-POSE PROLONGES DE BERCEAU AV 2 COTES SUPPLEMENT	40009M	0,10	4	70,00		70,00	7,00
RECHERCHE DE PANNE DIAGNOSTIC - 5 S UR VEHICULE	99D05A	0,50	4	86,00		86,00	43,00
- ESSAI APRES TRAVAUX -	95004A	0,25	4	78,00		78,00	19,50
(MKT) NET FREIN	LBAR4455D 0P	1,00	4	3,45	23,00	2,66	2,66
LAMPE 12V-W5W	6216A1 0V	2,00	4	3,00	35,00	1,95	3,90
LAMPE 12V-21/5W	6216E2 0V	1,00	4	2,95	35,00	1,92	1,92

SOUS-TOTAL INTERVENTION A 1160,22 (1392,26 TTC)

Total hors taxe €	Montants T.V.A. € acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C €

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande

Echéance le : 31/12/2025

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement ".

GNEDELEC
GUINGAMP
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE

S.A.S. au capital de 80 000 €
R.C. Guingamp B 330 220 179 – APE 4511 Z
Siret 330 220 179 00023 - FR 34 330 220 179

Zone Commerciale – Avenue du Goëlo
22200 Saint-Agathon
Tél : 02 96 44 77 77
Mail : contact.guingamp@g-nedelec.com

IBAN : FR76 3004 7140 7000 0204 4940 161
BIC : CMCIFRPP

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION
11 RUE DE LA TRINITE
22200 GUINGAMP

DUPLICATA FACTURE du : 14/11/2025
CHEQUE Echéance le : 31/12/2025 partner
CCS : LE CAM RONAN TVA : Véhicule mis en circulation le 10/03/2012

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
209549	14010		PEUGEOT	VF37B9HN0CN508938	CC-529-JT	149480	172015

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
B : REMISE PIED DE FACTURE							
PARTICIPATION COMMERCIALE	PARTCIAL		4	115,17		115,17	-115,17
SOUS-TOTAL INTERVENTION B -115,17 (-138,20 TTC)							
---- CONSEILS SUR ENTRETIEN OFFERT ----							
ASSISTANCE DEPANNAGE REMORQUAGE OFFERT PENDANT 1AN							
PEUGEOT ASSISTANCE : 0 800 44 24 24 - 24h/24 - 7j/7							
- GAGNER DU TEMPS PRENEZ RENDEZ VOUS EN LIGNE -							

Total hors taxe €	Montants T.V.A. € acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C €
PI : 635,72	(4) 20,000			
MO : 524,50 **1045,05**	1045,05			**1254,06**
DIV : -115,17	209,01			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
209549	14010	172015

Echéance le : 31/12/2025

14/11/2025	1254,06

MO facturee au bareme des temps sauf (*) au temps passe

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement ".